Le C.R.E.DO.

Cercle de Réflexion et d'Etude
pour le Développement de l'Optique

et TELECOM & Management SudParis

ex INT - Institut National des Télécommunications

ont le plaisir de vous inviter à leur Forum 2008 :

FTTH 2008

MODE D'EMPLOI & RETOUR d'EXPERIENCES

"Déploiement des réseaux à très haut débit"

qui se tiendra sous la présidence
de Christian MARGARIA,
Directeur de TELECOM & Management SudParis,
le 20 mars 2008 de 8h30 à 16h30,
à « TELECOM & Management SudParis »
Amphithéâtre n°11 au 9, rue Charles Fourier à Évry.

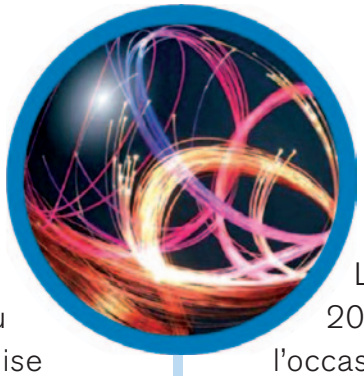

2008 sera l'année de l'explosion des investissements dans les nouvelles infrastructures de réseaux optiques de télécommunication, seule technologie capable de répondre aux besoins en très haut débit.
Le C.R.E.D.O. a largement contribué à cette dynamique et vient d'éditer un nouveau guide de mise en place de réseaux fibres optiques FTTH. Cet ouvrage est fruit de la vision des adhérents du cercle qui rassemble les meilleurs experts français des infrastructures optique.
Le Forum 2008 sera l'occasion de détailler les points essentiels de la mise en place d'un réseau FTTH en y associant la présentation de cas concrets originaux.

PROGRAMME

8H30
Café d'accueil dans le forum de TELECOM & Management SudParis

9H00
Introduction
Christian MARGARIA,
Directeur de TELECOM & Management SudParis
et *Eric ZAHND,*
Président du C.R.E.D.O.

9H30
Problématique du réseau d'accès
Eric GANGLOFF,
Directeur d'Etudes à TELECOM & Management SudParis

Les réseaux d'accès sont aujourd'hui engagés dans une mutation profonde qui doit leur permettre d'offrir les débits et les services qu'attendent les clients. La fibre optique constitue le composant-clé de ces nouveaux réseaux. Cependant, de nombreuses options restent envisageables :

- Jusqu'où installer la fibre : En pied d'immeuble (FTTB), jusqu'à la maison (FTTH), jusqu'au sous répartiteur (FTTC) ?

- Quelle architecture adopter : Point à Point, PON ?

Le CREDO propose un modèle générique capable de répondre à ces incertitudes quant aux choix d'architecture.

10H00
Approche juridique des projets FTTH
Frédéric REPISO,
Responsable Grands Comptes, CIRCET

Quelles sont les différentes et principales législations en vigueur qui interviennent dans la construction d'un réseau FTTH. Les deux types d'acteurs impliqués : opérateurs de télécommunications et les collectivités territoriales (régions, communautés d'agglomération, départements, villes...) doivent respecter des normes, des règlements et des textes de lois.
La simplicité voudrait que ces textes et règlements législatifs soient inscrits dans un document unique mais. Il n'en n'est rien. Les acteurs publics et privés doivent au contraire faire face à une multitude de cadres législatifs dispersés dans de nombreux textes et leur tâche est rendue encore plus complexe par la superposition du droit public et du droit privé.

10H30
Sema@for77 : l'aménagement numérique d'un département urbain, et rural
Ariel TURPIN,
Chef du service Technologies de l'information et de la communication - CG77

RTC à la ville, FTTH à la campagne, dégroupage total ou absence totale de concurrence ? La Seine-et-Marne présente des situations diverses, parfois étonnantes, et au final assez représentatives de ce qui peut être rencontré en France. Forte de cinq années d'expérience, la Seine-et-Marne en est aujourd'hui à ses premiers bilans technologiques, juridiques et financiers. Ces premiers retours sont riches d'enseignements, de recommandations, et conduisent actuellement à revoir la stratégie d'action du Département pour la mise en œuvre de la desserte optique du territoire.

11H00 - Pause

11H15
Concevoir et mettre en œuvre la couche infrastructure
Dominique WATEL,
Directeur du Développement TELCITE et NAXOS

La couche infrastructure est la plus coûteuse, toute erreur de conception ou de non conformité sera pénalisante. Son dimensionnement dépend de la configuration des zones à desservir et elle doit être capable de couvrir les besoins actuels et futurs.
Les clés de la réussite passent par une coordination et une mutualisation des travaux de voirie et l'utilisation des techniques de génie civil et des composants les mieux adaptés.

11H45
La stratégie du CG78 en matière de Très Haut Débit

Laurent Braconnier,
Responsable de la Mission de Développement Numérique, Cg78

Les Yvelines font preuve d'une stratégie de déploiement atypique : choix de la fibre noire, mise en oeuvre progressive sur le territoire en privilégiant les zones noires, réseaux de collecte puis réseaux de desserte. Ces choix seront présentés et explicités.

12H15
Concevoir et mettre en œuvre la couche optique passive

Claude RICHARD, délégué général du cercle C.R.E.D.O.

Quelle fibre, quel câble et avec quelle capacité, quel type de connectique, quel coffret choisir ? Autant de questions auxquelles il faut apporter les meilleures réponses. Type d'habitat par type d'habitat, de l'urbain dense au rural dispersé, chaque cas est dimensionné. Mutualisation par les câbles ou par les tubes : comment choisir la solution la mieux adaptée. Ensuite, il faudra faire les tests, puis effectuer la recette et la maintenance de la couche optique passive.

12H45
Pause déjeuner

14H00
Vision et solution pour le Très Haut Débit en zone urbaine dense

Dominique LEROY,
Directeur du projet Très Haut Débit - CG 92

À quelle vision pour le développement de l'économie numérique se rattache un tel projet ? Quels en sont les enjeux ? Les réponses à ces questions ont guidé en permanence les choix stratégiques réalisés par le département des Hauts-de-Seine dans la définition de son projet. En quoi affectent-elles les principes mêmes d'architecture et de dimensionnement de l'infrastructure à déployer ?

14H30
Concevoir et mettre en œuvre la couche réseau

Sophie Pautonnier,
responsable produits et technologies optique, MITSUBISHI ELECTRIC

La couche réseau peut s'appuyer sur des architectures point à point ou point à multipoint. Pour optimiser le déploiement de cette couche réseau, une bonne ingénierie est primordiale afin d'optimiser le déploiement dans le cas de réseaux mutualisés et afin de prendre en considération, l'activation progressive des abonnés FTTH. Avant d'activer la couche réseau, un processus de tests et recettes doit être mis en place.
Lors de l'exploitation de la couche réseau, des mécanismes optimisés permettent une opération et une maintenance aisée.

15H00
Les équations d'un déploiement public/privé

Jacques Beauvois,
PDG, AXIONE

Quels sont les modèles économiques qui déterminent la stratégie d'investissement FTTH des opérateurs privés et que peut-on attendre en terme de déploiement. Dans ce contexte, sur quels critères économiques, sociaux et géographiques, les collectivités peuvent elles planifier leur intervention pour compléter un investissement privé qui restera, en tout état de cause, insuffisant pour ne pas créer une nouvelle fracture numérique.

15H30
Le câblage d'immeubles collectifs

Philippe LESUEUR,
Expert FTTH, ACOME

Le câblage des dernières dizaines de mètres est une des clés du succès des déploiements FTTH. C'est un poste important dans les coûts d'installation et les infrastructures disponibles sont mal adaptées mais il existe des solutions de câblage FTTH mutualisables basées sur le principe de l'accessibilité permanente et leur déploiement en immeuble.

16H00 Conclusions

Eric Zahnd,
Président du cercle C.R.E.D.O.

16H30 - Fin

Pour vous inscrire

crichar@club-internet.fr

Le nombre de places étant limité, votre inscription sera effective à réception de notre confirmation d'enregistrement.

Plan d'accès de TELECOM & Management SudParis

www.int-evry.fr/campus/acces

Pour en savoir plus sur le cercle C.R.E.D.O.

www.cercle-credo.com

Pour en savoir plus sur TELECOM & Management SudParis

www.int-evry.fr

COUPON RÉPONSE

Le nombre de places étant limité, votre inscription sera effective à réception de notre confirmation d'enregistrement.

FORUM FTTH 2008

Madame, Monsieur .....

Fonction .....

Société .....

Adresse .....

E-mail ..... Tél. .....

Mob. ..... Fax .....

Participera aux conférences

☐ Sans déjeuner

☐ Avec déjeuner, joindre chèque de 20 € à l'ordre de RA INT

Sera accompagné de :

Mme M. .....

Fonction .....

Société .....

A retourner à :

ALTEIS
42 BIS RUE DE LA REPUBLIQUE
92170 VANVES